

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ASNAN
DU 15 JUIN 2015

L'an 2015, le 15 juin, le Conseil municipal d'Asnan s'est réuni sous la présidence de Madame Christine Favier, Maire.

Membres en exercice : 11

Membres présents : 10

Présents :

Christine Favier (Maire), Patrick Riolino (1^{er} Adjoint), Jacques Pineau, J.Michel Doux, Catherine Gilioli, J.Noël Guéneau, Marlène Guenot, Yves Mignot, Nikola Mitic, Faustino Zanfoni

Absent (e) : Anne IRWIN

Secrétaire de réunion : Yves MIGNOT

Séance ouverte à 19h00 :

Ordre du jour :

- **Décision modificative budget 2015**
- **Vente tracteur**
- **Contrôle réception travaux raccordement**
- **Travaux cimetièrè**
- **Questions diverses**

Décision modificative au budget 2015 :

- Madame le Maire explique, que suite au budget 2015, la somme totale des emprunts n'a pas été prise en compte et qu'il est nécessaire par décision modificative, d'intégrer ce montant, la DM proposée :

- * Dépenses d'investissement :

- article 165 + 1000, 00 euros cautions

- article 1641 + 5000, 00 euros emprunts

* Recettes d'investissement :

- article 165 + 1000, 00 euros cautions

Votants : 10 Pour : 10 voix Contre : 0 voix

Vente de l'ancien tracteur

Suite à l'acquisition d'un nouveau matériel, la vente de l'ancien tracteur est proposée :

Plusieurs propositions ont été faites, à l'unanimité le Conseil Municipal :

ACCEPTÉ la vente de ce matériel à Monsieur LALLOZ de Challement au prix de 1500, 00 €.

CHARGE Mme le maire d'émettre le titre correspondant et de signer tous les documents relatifs à cette vente

Votants : 10 Pour : 10 voix Contre : 0 voix

Branchement assainissement M et Mme PERREAU

Suite à la demande formulée par M. et Mme PERREAU, au sujet du raccordement assainissement et compte tenu des frais élevés pour ce branchement, environ 1500 euros. Le Conseil Municipal décide d'émettre un refus. Un courrier leur sera adressé

Votants : 10 Pour : 10 voix Contre : 0 voix

Travaux cimetièrè

Il existe actuellement dans l'enceinte du cimetière qu'un seul robinet d'eau. Le Conseil municipal décide à l'unanimité le branchement d'un second robinet d'alimentation d'eau.

Le devis de l'Entreprise CHALONS est retenu pour un montant de 1226,40 €.

Votants : 10 Pour : 10 voix Contre : 0 voix

.QUESTIONS DIVERSES

Acceptation d'une demande pour la construction d'un chalet d'environ 40 m², dans le pré à l'intersection, rue sous Mongué et la grande route.

Une étude de la circulation sur la grande route a été effectuée, les résultats révèlent la vitesse moyenne relevée : Vitesse moyenne : 69 km/heure

89 % au dessus de 50 km/h

Les nouveaux tarifs de l'eau :

Abonnement : 80 euros annuel Prix de l'eau : 1.66 € H.T 5 de 0 à 500 M3

Suspension abonnement : 20 euros Réouverture : 60 euros

L'avenir de l'Eglise : Réunion publique le 26 août prochain à 17 h00

La séance est levée à 21h45.